

COMPTE RENDU PRESSE

Conseil Municipal du Lundi 30 janvier 2012

Ce lundi 30 janvier 2012, le Conseil Municipal de la Commune de Gouville-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur Erick BEAUFILS, Maire.

Etaient présents: François LEGRAS, Bernard MARC, Richard VIVIEN, Pierrette FILTOPOULOS, Auguste TESSON, Gaëtan COENEN, Gérard LARSONNEUR, Valérie LAISNEY, Eric COLIN, Philippe GOSSELIN, Françoise K'DUAL, Béatrice GOSSELIN, Jean-Pierre LEGOUBEY, Yves GOSSELIN, Michèle AGNES

Pouvoirs : Pascale DUBOSCQ ayant donné pouvoir à Béatrice GOSSELIN

I – Désignation d'un secrétaire de séance :

A l'unanimité Jean-Pierre LEGOUBEY est désigné secrétaire de séance.

II – Approbation du procès verbal de la réunion du 14 décembre 2011 :

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès verbal de la réunion du 14 décembre 2011.

III – Travaux de viabilisation du lotissement commercial : lot maçonnerie

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 27 269.30 € HT, soit 32 614.08 € TTC, offre moins disante.

Pour la fabrication et la pose des garde-corps, le conseil municipal décide qu'une consultation soit lancée et la commission des travaux est chargée d'examiner ce projet de travaux afin d'en définir le descriptif.

IV – Examen d'une demande de travaux au local attenant au poste SNSM

Monsieur Yves GOSSELIN expose au conseil municipal la demande de la FOL d'aménager des toilettes et un petit vestiaire dans le local que la FOL loue à la commune. Depuis l'évolution de leur école de char à voile, le besoin d'équipements sanitaires est justifié. Le conseil municipal donne un accord de principe unanime et une somme sera allouée à ce projet sur le budget 2012.

V – Projet de motion pour réception de la TNT

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Bernard MARC, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de délibération pour soutenir la demande de moyens à mettre en œuvre pour assurer la réception de la TNT.

VI – Proposition de mettre en place un tableau de bord

Afin de suivre au mieux les évolutions de la commune et son devenir, le conseil municipal décide de mettre en place un tableau de bord rappelant les principaux indicateurs en liaison avec l'administration de la commune et les objectifs du conseil municipal.

VII – Etude du dossier technique et financier de travaux de sécurité à la salle des fêtes : demande de subvention

Après en, avoir délibéré, le conseil municipal retient à l'unanimité le devis de l'entreprise FOUCHARD qui s'élève à 10 458.22 € HT, soit 12 508.03 € TTC pour la réalisation de travaux de mise aux normes alarmes incendie. Ces travaux pourraient être éligibles au titre de la DETR cette année pour une subvention représentant 30% du montant HT. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture.

VIII – Etude du dossier technique et financier de travaux de restauration du pignon ouest de l'église de Linverville

Il a été constaté que le mur du pignon ouest se détrempeait. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal donne un accord de principe pour réaliser les travaux de restauration et ces travaux pouvant être éligibles au titre de la DETR 2012 dans le cadre des travaux portant sur le clos et le couvert des églises non classées, avec une subvention de 30 % du montant HT des travaux, il charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions.

IX – Etude du devis pour installation d'un mécanisme d'écrasage de céréales au moulin

A ce jour nous avons 2 propositions chiffrées de 2 artisans et une étude complémentaire est en cours pour affiner ces offres et s'assurer d'un montant prévoyant l'intégralité de l'investissement qui serait à prévoir. La question est déjà de savoir si l'on souhaite redonner vie à l'activité du moulin et donc confier de façon pérenne le Moulin à un meunier. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'aller voir des moulins qui fonctionnent dans leur activité : pour info à ce jour il y a eu plus de 700 visites du moulin depuis son inauguration le 23 juillet dernier !

X - Divers

- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Yves GOSSELIN, le conseil municipal décide des dates annuelles d'ouverture du camping du dernier vendredi du mois de mars jusqu'au 1^{er} dimanche du mois de novembre.
- Remerciements pour les subventions versées au Comité des Fêtes
- Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de sécurité supplémentaire du passage piéton des écoles, faite par un administré. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que les aménagements actuels pourraient peut-être encore être améliorés : cette question sera examinée par la commission en charge de la sécurité routière.

